

ECOLE D'OSSELLE

- Ecole d'Osselle : Directrice Madame Lydie SIRGUEY

Compte-rendu du conseil d'école du 7 novembre 2017

Les élus présents :

M. DAGON LARTOT (Président du SIVOS), Mme GRAPPEY (Conseillère)

Les enseignantes présentes :

Mme SIRGUEY (CP/CE1), Mme PAUL, (CE1/CE2).

Les représentants des parents d'élèves :

Mme FROSSARD, Mme PEDUZZI, M. ARNAUD

Excusés : Mme PLAZANET, enseignante, M. LARTOT

Ordre du jour

1. Choix du mode de scrutin et déroulement des prochains conseils d'école.
2. Effectifs des classes de l'école.
3. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.
4. Règlement du RPI.
5. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et sécurité dans l'école.
6. Coopérative scolaire (bilan année 2016/2017 et solde à ce jour).
7. Projets pour l'année scolaire 2017/2018.
8. Informatique.
9. Rythmes scolaires.
10. Questions matérielles et diverses.

1.Choix du mode de scrutin et déroulement des prochains conseils d'école

Les membres du conseil d'école votent à l'unanimité le vote à main levée ainsi que la demande de regroupement des conseils d'école du RPI.

2.Effectifs des classes de l'école

Classe de Mme Sirguy : 17 CP et 9 CE1, 26 élèves (un élève est arrivé aujourd'hui)

Classe de Mme Paul: 16 CE1 et 9 CE2, 25 élèves

soit un total de 51 élèves à Osselle.

Effectifs des autres écoles:

Roset-Fluans: 16 CE2 et 10 CM1 (26 CE2/CM1) ; 7 CM1 et 18 CM2 (25 CM1/CM2)

Routelle: 23 PS et 6 MS (29 PS/MS) ; 9 MS et 20 GS (29 MS/GS), une élève est arrivée aujourd'hui

3.Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

Mme Frossard et M. Arnaud sont élus titulaires. Mme Peduzzi est suppléante.

La participation est de 44,21 %, ce qui est élevé cette année.

4.Règlement du RPI.

Mme Sirguy rappelle l'importance du règlement commun aux 3 écoles du RPI puisqu'il régit entièrement la vie de l'école. Il est approuvé par les membres du conseil d'école après lecture.

Le règlement sera transmis aux parents d'élèves.

5.PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et sécurité dans l'école.

Le plan de sécurité est mis à jour chaque année.

Les membres du conseil d'école approuvent à l'unanimité le PPMS.

Le matériel demandé chaque année n'a toujours pas été acheté par le Sivos.

Suite aux attentats, de nouvelles mesures ont été mises en place depuis l'an dernier pour la sécurité des élèves et des adultes:

-fermeture des grilles de la cour et de la porte d'entrée.

-un exercice de confinement anti-intrusion a été effectué sous forme de jeu, d'abord un exercice en cas de séisme puis faire silence en se cachant sous les tables. Celui-ci a eu lieu dans chaque classe.

-un exercice de confinement aura lieu prochainement, les deux classes seront réunies dans la classe de Mme Paul.

-un exercice d'évacuation en cas d'incendie a eu lieu le 18 septembre. Les classes sont regroupées au fond de la cour de l'école, devant la porte effectuée dans le grillage. Cette porte mise en place cet été nous permettra d'évacuer la cour en cas de danger.

-un visiophone a été installé par le Sivos, il nous permet d'ouvrir le portail aux personnes habilitées depuis la classe sans sortir de l'école. Ce système est très apprécié car il nous permet de surveiller les allées et venues aux abords de l'école sans quitter la classe. Nous remercions la mairie pour cette installation.

-la question a été posée en conseil d'école concernant la sécurité devant la grille de l'école. Nous rappelons aux parents qu'il est interdit de se garer ou de stationner devant la grille de l'école. Un parking est disponible à cet effet devant l'église pour déposer les élèves.

6.Coopérative scolaire (bilan année 2016/2017 et solde à ce jour).

La coopérative de l'école est affiliée à l'OCCE, et cet organisme nous a demandé de changer de banque. Depuis le 1er septembre 2017, nous sommes au Crédit Mutuel.

Nous remercions les parents qui participent à la coopérative, car elle nous permet d'acheter de nombreuses choses pour la vie de la classe : goûters de Noël, ingrédients pour nos recettes, la semaine du goût, du petit matériel pour nos bricolages... ; elle nous permet aussi de payer le coût du bus pour les sorties USEP.

Pour l'école d'Osselle, au 31 août 2017, le solde est de 1992,40€ pour les 2 classes.

Les livres de comptes sont à disposition des parents qui souhaitent les consulter.

7.Projets pour l'année scolaire 2017/2018.

Littérature :

Le jeudi 14 septembre, la classe de CE1/CE2 a eu la chance d'accueillir Claire Frossard, auteure et illustratrice dans la cadre du festival Les livres dans la boucle. La classe a étudié son album Emma à Rome. L'aboutissement de ce travail est la création d'un album collectif Emma à Osselle.

USEP :

Deux sorties USEP auront lieu dans l'année. La course longue aura lieu le mardi 14 novembre au stade de St Vit.

Une autre sortie aura lieu au printemps 2018.

Sorties randonnées:

Nous reprendrons nos sorties en forêt prochainement.

Projet musique :

L'école a élaboré un projet musique qui a pour thème *La nature en musique et la musique au naturel*. Une professionnelle intervient dans les classes un jeudi sur deux pour accompagner les enseignantes. Ce projet est commun à toutes les classes du RPI.

Projet classe découverte :

Les deux classes iront à Mouthe les 4, 5 et 6 avril pour participer à une classe équitation. Le coût de ce voyage est de 200 euros par élève.

Nous demandons une participation financière à titre exceptionnel au SIVOS et à l'association des parents.

8. Informatique

L'école d'Osselle était associée au Grand Besançon depuis de nombreuses années mais ce service informatique ne donnait pas satisfaction. Le Sivos a donc décidé de changer de prestataire ; celui-ci est venu reconfigurer les ordinateurs pendant les dernières vacances, mais l'installation n'est pas terminée.

9. Rythmes scolaires

Rappel :

En juin 2017, il a été question dans le troisième conseil d'école de discuter de l'aménagement du rythme des écoliers au sein du RPI :

Pour information, un décret relatif à l'organisation des rythmes scolaires a été présenté le 8 juin 2017 au Conseil Supérieur de l'Éducation. Il offre la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours de classe.

Les représentants de parents d'élèves souhaitaient recenser l'avis de tous concernant ce possible changement.

La commune doit valider la proposition, en accord avec le conseil d'école. Si un consensus est trouvé, c'est elle qui est chargée de soumettre la demande à l'inspecteur d'académie.

Les mairies étaient favorables à ce changement mais souhaitaient se donner du temps pour organiser au mieux et repoussent donc ce possible changement à septembre 2018.

Pour information, après vote au conseil d'école, les demandes de changement de rythmes scolaires doivent être présentées à l'inspection avant le 22 décembre 2017 pour la rentrée de septembre.

Concernant le vote : Une voix par enseignant, dont une pour chaque directrice. Participent également au vote un représentant du SIVOS et un représentant des mairies (deux voix), et une voix par représentant de chaque classe du RPI.

Un questionnaire est prévu pour la distribution aux familles.

10. Questions matérielles et diverses

Les enseignantes des écoles de Roset-Fluans et Osselle avaient demandé lors du dernier conseil d'école s'il était possible d'augmenter le budget alloué par enfant par année pour l'achat des fournitures scolaires. Il est actuellement de 30 euros. Les représentants de la mairie étant partis, nous n'avons pu avoir de réponse.